Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 035-200011062-20260512-15052026DCOM-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

ARRONDISSEMENT DE RENNES

Mairie de SAINT SYMPHORIEN - 35630

DATE DE CONVOCATION : 06/05/2026

DATE D'AFFICHAGE : 06/05/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

L'an deux mil vingt-six, le onze mai à 20 heures, le Conseil Municipal légalement constitué et convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de Monsieur Yves DESMIDT.

Etaient présents : Mesdames GORJU, LOPEZ, MOUAFFIK, RÉHAULT, TESSIER et VIEL. Messieurs BAUDÉ, BERTRAND, BOHUON, DESMIDT, ESNAULT, GRIVET, MALLE et MOORES.

Absents excusés : Madame GAUDIN Valérie qui a donné pouvoir à Madame GORJU Rozenn.

Madame GORJU Rozenn a été élue secrétaire de séance.

OBJET N° 15.05/2026 : VALIDATION DU PLAN DE FINANCEMENT MAIRIE – PARTIES COMMUNES DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE MAIRIE – BIBLIOTHEQUE – SALLE ASSOCIATIVE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'à la demande des services de la Préfecture, afin de leur permettre d'instruire notre demande de DETR, il est nécessaire de présenter un tableau de financement qui ne portera que sur la partie mairie et les parties communes, dans le cadre de la phase 2 du projet de redynamisation du centre bourg de Saint Symphorien portant sur la construction d'une mairie – bibliothèque – salle associative d'une surface totale de 443 m².

Le coût prévisionnel des travaux mairie et parties communes, d'une surface totale 176 m² (mairie : 83 m² et parties communes : 93 m²), s'élève à : 571 509,35 € HT, soit 685 811,22 € TTC.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **ADOPTE le plan de financement ci-dessous :**

Collectivité : COMMUNE DE SAINT SYMPHORIEN
Plan de financement prévisionnel de l'opération de : Construction mairie – parties communes

Coût estimatif de l'opération				
Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés	**Nom du prestataire**	**Montant (HT)**	**dont montant accessibilité (catégorie 2/B)**	**dont montant rénovation énergétique (catégorie 2/C)**
Maîtrise d'œuvre			A proratiser le cas échéant	
Maîtrise d'œuvre	CELESTE Architecture	48 368.22 €		
Études complémentaires / frais annexes			A proratiser le cas échéant	
Géomètre - relevé topo		1 986.46 €		
Bureau de contrôle + SPS + Géotechnique		9 840.90 €		
Sous-total MOE/Études		60 195.58 €		
Travaux ou acquisitions (catégorie A/2 et A/3)			A détailler le cas échéant	
Construction mairie - bibliothèque - salle associative		510 598.65 €		
Panneau de communication		397.29 €		
Publicité appel d'offres		317.83 €		
Sous-total travaux ou acquisitions		511 313.77 €	0.00 €	0.00 €
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)		**571 509.35 €**	**0.00 €**	**0.00 €**

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 035-200011062-20260512-15052026DCOM-DE

Ressources prévisionnelles de l'opération				
Financements	**à préciser le cas échéant**	**sollicité ou acquis**	**Montant (HT)**	**Taux**
Fonds européens			29 787.00 €	5.21 %
ETAT (DETR - DSIL)	DETR		228 604.00 €	40.00 %
Conseil régional			39 729.00 €	6.95 %
Conseil départemental			39 729.00 €	6.95 %
Fonds de chaleur			19 865.00 €	3.48 %
EPCI				0.00%
Sous-total aides publiques	**Taux de financement public**		357 724.00 €	62.59 %
	Fonds propres - emprunt		213 785.35 €	
	Crédit bail ou autres			
	Recettes générées par le projet			
	Participation du maître d'ouvrage		213 785.35 €	37.41 %
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)			**571 509.35 €**	

VOTE A L'UNANIMITÉ.

Pour copie certifiée conforme au registre,
Le Maire,
Yves DESMIDT.

MAIRIE ST SYMPHORIEN (ILLE ET VILAINE)

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- *Affiché (ou notifié) le :* 12 MAI 2026
- *Transmis au représentant de l'Etat le :* 12 MAI 2026